

Point Informations du 26 mai 2020 Encore les congés...

Bonsoir à toutes et tous,

Désolé mais nous ne sommes pas revenus vers vous hier mais d'abord nous nous sommes accordés un vrai break de 4 jours et ce lundi nous avons de multiples priorités à gérer qui n'ont pas permis de faire un point comme d'habitude.

Nous revenons sur l'épisode du pont de l'ascension pour partager à nouveau avec vous une énorme colère et un sentiment de dégoût même mais nous ne laissons pas tomber. Aussi trouverez-vous dans ce point, outre l'état des lieux habituel :

- un retour sur la trahison de l'ascension
- un article national plus global sur les congés
- en pièce jointe le compte-rendu de *Solidaires Fonction Publique* de l'audio conférence avec Dussopt du 20 mai

Et puis comme vous le savez les premières mutations nationales sont sorties (mouvement C) et les mutations locales vont s'enclencher avec un contexte très particulier cette année avec la départementalisation et la fin des CAP sans compter les inconnues sur le NRP au 1^{er} janvier qu'il nous semble toujours aussi urgent d'annuler.

Pour commencer à vous préparer aux mouvements locaux vous trouverez ci-joint un 4 pages sur les mutations 2020 au plan local. Et nous précisons que le logiciel Aloa qui permettra de saisir les demandes ouvrira le 2 juin.

Passez une bonne journée.

Amitiés et fraternité Yves et Christian

Et toujours christian.terrance31@gmail.com christian.terrance@dgfip.finances.gouv.fr et 06 19 35 90 26

État des lieux de la direction au 25 mai 2020 (et de la DGFIP au 25 mai)

Situation des agents en missions prioritaires

Nombre d'agents (A+, A, B, C) présents ce jour dans les services : **985**

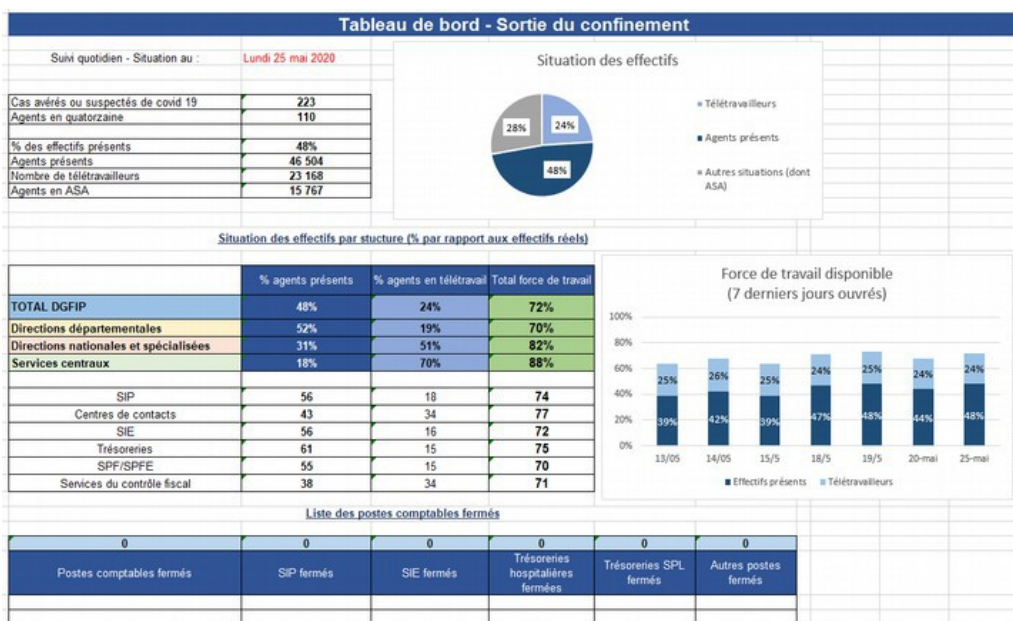
Situation des agents qui travaillent à domicile

Nombre d'agents (A+, A, B, C) qui disposent d'un équipement de télétravailleurs (poste de travail avec VPN) : **236**

Agents qui exercent une activité professionnelle mais sans l'équipement de télétravailleurs (webmail, PIGP) : **21**

Nombre d'agents en autorisation spéciale d'absence liée au COVID 19 : **328** cas ou suspicions de cas : **10**

	% AGENTS PRESENTS	% AGENTS EN TELE W
SIP	62 %	17 %
SIE	69 %	12 %
TRES	60 %	8 %
SPF SDE	60 %	8 %
CF*	33 %	47 %
Direction et autres	54 %	12 %
Total	57 %	15 %



Après la trahison du 1^{er} avril 2019, la trahison du pont de l'Ascension 2020

En audioconférence, ce 20 mai 2020, le DRFiP a annoncé qu'il revenait, sur consigne de la DG d'hier soir, sur sa décision d'autoriser un congé ou une RTT pour le pont de l'Ascension au lieu de l'AAE.

La honte sur eux : agents et chefs de services ne laissons pas faire

Solidaires Finances Publiques 31 avait soulevé auprès de la direction, dès la semaine dernière, la question y compris « légalement », de l'obligation de poser une Autorisation Exceptionnelle d'absence pour le pont de l'Ascension. Notre raisonnement était simple : tant l'instruction d'origine de 2010 substituant l'AAE à la journée comptable, que les instructions annuelles sur les ponts naturels indiquent une priorité à l'AAE sur le premier pont naturel. Or, priorité ne signifie pas obligation. Et si nous n'avons jamais soulevé cette objection les années précédentes c'est bien que cette faculté devait être étudiée au regard de la situation exceptionnelle de la période que nous subissons toutes et tous. Dans ce cadre, poser un CA ou une RTT le 22 mai revenait pour nombre d'agents à défalquer cette journée du nombre de jours que la direction va nous voler via l'ordonnance sur les congés. Ce n'est pas un cadeau que nous réclamions puisque ce jour nous appartient, mais simplement un regard équitable et humain comme se complaisent à le dire DG et directeurs.

Reviement de position avec toujours ce « en même temps » coupable du DRFiP

Notre direction a dans un premier temps basculé dans notre sens et si elle n'a pas été la seule il faut reconnaître qu'elle a fait partie d'un nombre assez restreint dans ce cas. Et patatras, mardi soir le DG envoie une consigne aux directeurs pour leur demander d'obliger le dépôt d'une AAE ce vendredi et donc pouvoir ainsi continuer à nous voler allègrement un jour de plus. Dans nombre de directions revirement de position et la nôtre n'a pas échappé à la règle d'une obéissance digne des temps sombres des histoires, même si nous n'aimons généralement pas ce type de comparaisons hasardeuses.

Gêné le DRFiP nous annonce ça mercredi matin en se mouchant une fois de plus dans sa fierté de directeur et d'homme tout simplement. Mais comme il est conscient de cette limite personnelle, il nous dit qu'il a une proposition à nous faire qui annihilerait l'instruction et préserverait son honneur. En gros nous la résumerons ainsi : " *J'annule le pont naturel, si les agents ont posé des congés ils peuvent donc les prendre et l'AAE sera reportée au 13 juillet qui sera le seul pont naturel de l'année pour la DRFiP 31* ". Précisons que s'agissant d'une décision de CTL certes consultatif, les 3 syndicats sur 4 présents à la conférence ont donné leur accord pour cette solution sous réserve qu'elle ne change rien à la situation initiale. Et le DRFiP de poursuivre : " *Évidemment du coup il faut offrir la possibilité aux agents qui voudraient venir travailler de le faire à condition que leur sécurité soit assurée. Par exemple un agent qui voudrait travailler seul dans un service ne le pourrait pas pour des raisons de sécurité.* "

Sauf que, reniant une nouvelle fois sa parole quelques heures seulement après, voici le message qu'il envoie aux chefs de services, sans nous le transmettre contrairement à son autre engagement de la fin de matinée...

« Par message de la DG d'hier soir, il a été porté à la connaissance des directeurs que seule l'autorisation exceptionnelle d'absence pouvait être posée lors du pont naturel du 22 mai.

Dans l'attente de l'audio qui se tiendra cet après-midi entre la DG et les OS nationales, je tenais à vous en faire part ».

Pas un mot sur ce qu'il nous proposait en fin de matinée et qu'il s'engageait à transmettre comme proposition aux chefs de services. En clair il a ouvert son parapluie personnel et vous le savez, le DG n'a pas cédé. Quant au DRFiP il n'a eu ni le courage ne nous dire quoi que ce soit par la suite et notamment pas celui de nous dire qu'il poursuivrait malgré tout dans sa proposition. HONTE SUR LUI, HONTE SUR EUX.

Notre mail aux directeurs à la suite du message aux chefs de services

« ... Nous venons de prendre connaissance de votre message aux chefs de service.

Il ne correspond en rien à votre engagement de ce matin d'ouvrir une hypothèse que nous aurions pu suivre.

Une nouvelle fois vous vous appuyez sur les syndicats responsables pour qu'une décision vous soit dictée par la DG et que vous puissiez sagement l'appliquer en toute protection pour vos propres responsabilités.

Je sais ces propos éventuellement blessants mais vous ne cessez de nous blesser à longueur de semaines alors ça suffit.

Et vous ne cessez de blesser les agents que vous encensez par ailleurs comme ose le faire le Directeur Général et ses sbires.

Cette situation nous fait penser à cette promesse de médaille aux personnels hospitaliers qui les fait vomir de la honte qu'elle leur inspire.

Alors que le pays est en souffrance morale, physique, économique et sociale, la seule réponse de la Direction Générale est de tenter par tous les moyens de voler un jour de plus à ses agents qui ont donné de leur conscience professionnelle et de leur santé au service de l'État.

Vous ne portez pas, dans un premier temps, la responsabilité de ce choix puisque le vôtre était différent, nous l'avons dit et écrit. Mais vous porterez celui de cette volte face qui porte la marque du déshonneur de la parole donnée et écrite, encore celle de ce matin.

Souvenez-vous de nos propos aux premiers jours de la pandémie : " c'est quand les balles sifflent au-dessus de leur tête que les soldats savent qui ils ont comme commandant " et nous nous permettions cette allusion discrète à un homme qui plus que tout autre directeur pouvait l'entendre.

En ces temps où le président de la République ose en appeler au courage de résistance du Général de Gaulle, vous nous permettrez de constater avec un profond désarroi que, même pour les faits d'une extrême banalité au fond, pour importants qu'ils soient pour les agents, le courage n'est toujours pas la marque du plus grand nombre de celles et ceux qui nous dirigent.

Pendant que nous vous écrivons le DG entame ses propos en conférence avec les syndicats par un, pour résumer " ne poussez pas le bouchon trop loin avec les congés ". Cela ne présage rien de bon même si nous attendons la suite. Mais vous nous avez fait une proposition ce matin et deviez envoyer un message en ce sens qui ne correspond en rien à celui que vous avez adressé aux chefs de services pour ne pas dire qu'il incite à l'inverse.

Alors s'il n'y a pas d'issue soit nationale décidée par le DG, soit locale ainsi que vous l'avez proposée ce matin, vous en assumerez toutes les conséquences à commencer par les refus de congés que chaque chef de service sera obligé de produire et d'argumenter légalement.

Mais vous assumerez tout autant le déshonneur vis-à-vis des chefs de services que vous enverrez faire « le sale boulot » que des agents qui le subiront.

Parce que nous pratiquons, nous, l'exercice permanent de la transparence avec vous, nous vous informons que ce message est adressé à l'intégralité de notre carnet d'adresses mails. Et nous vous adressons dans un message à venir le mail que nous leur avons envoyé ce matin sans en changer une virgule. Vous ne pourrez pas dire que vous n'étiez pas au courant... »

Congés 2019 : vol au-dessus d'un nid de Covid

C'est confirmé, après le vol de jours de congés et de RTT, organisé par l'ordonnance du 15 avril 2020, après avoir incité les chef•fes de service à limiter la durée de congés des agent•es à 10 jours maximum, un nouveau larcin vient d'être commis.

Contrairement à ce qu'il avait annoncé solennellement devant la commission des finances au Sénat le 15 avril dernier, notre secrétaire d'Etat ne tiendra pas, une nouvelle fois, ses promesses.

Lors de cette commission, 18 minutes 34 environ après le début de la séance, Olivier Dussopt nous dressait un tableau dont il a l'expertise, grand amateur d'art qu'il est (dans la mesure où il n'a pas à acheter lui-même ses oeuvres).

"Enfin, nous avons pris des mesures techniques afin que ces congés imposés n'engendrent pas de jours de fractionnement ou que les reliquats de congés pour 2019 et les congés payés engendrés par les périodes d'ASA soient basculés sur les comptes épargne-temps (CET)."

De plus, il avait annoncé, à une autre occasion, que les congés posés durant la période de confinement et non annulés seront décomptés du plafond de dix jours. Combien de collègues auraient pu dans ce cas poser des jours de 2019 au lieu de se voir prélever des jours de 2020 ?

Nous attendions alors avec impatience l'application pratique de cette promesse. Première déception, lors de la publication de l'arrêté du 13 mai dernier sur l'aménagement du CET. Pas un mot sur les congés 2019, nous nous en inquiétions dans notre [article](#) sur le sujet. Or nous ne sommes pas amateurs d'art naïf !

Puis, à partir de cette date, le sujet des jours 2019 a bizarrement disparu des radars, jusqu'à la conférence téléphonique du 20 mai avec le DG. Ce dernier nous affirme, en résumé, qu'il a fait tout ce qu'il a pu pour sauver ces congés, mais ces méchants de la DGAFP ont décidé que la date de péremption restait le 3 mai. Et pis c'est tout. Désolé hein ? Impossible dans cet article d'activer l'émoticône du petit bonhomme haussant les épaules " désolé ", mais vous aurez compris.

Donc, chers collègues à l'instar d'un Gérard Majax et d'un Garcimore, le ministre et le DG font disparaître, d'un coup de baguette magique, potentiellement jusqu'à 5 jours supplémentaires de congés. C'est la tactique de tic et tac.

Alors, art figuratif art-naque, ou trompe l'oeil ?

Olivier Dussopt a-t-il du mal à encadrer les fonctionnaires, ou ne peut-il juste pas les voir en peinture ?

L'offre de garde des enfants pendant les vacances d'été sera certainement moins importante du fait des mesures de sécurité sanitaire. Moins de colonies de vacances, moins de places en centres de loisirs et impossibilité pour beaucoup de compter sur les grands-parents. Dans ces conditions, comment vont pouvoir faire les parents qui auront perdu 10 jours de congés annuels, voire 15 ? Tous n'ont pas 56 jours comme le prétend le DG... Et quand bien même ?

Bref, il semblerait que le ministre soit plus enclin à recevoir des cadeaux qu'à en faire !

Magritte disait « ceci n'est pas une pipe », nous disons, « ceci est une belle arnaque » ! Alors chers collègues, on va devoir réagir d'art d'art, car si nous laissons passer cette nouvelle escroquerie, jusqu'où iront-ils ?